

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce soir le **15 janvier 2018 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Madame Louise Bergeron, trésorière et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

18-01-001

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

18-01-002

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires des 11 et 18 décembre 2017, de la séance de budget du 18 décembre 2017 et de la séance extraordinaire du 20 décembre 2017.

ADOPTÉE

18-01-003

Autorisation au greffier de détruire certains documents

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à procéder à la destruction des documents mentionnés au rapport déposé puisqu'ils sont rendus à échéance de conservation.

ADOPTÉE

18-01-004

Avis de motion – Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Robert Tremblay à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Dépôt et présentation du projet de Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Princeville

Le greffier donne avis du dépôt et de la présentation du projet de Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Princeville, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et constate que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

18-01-005

Avis de motion – Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

Dépôt et présentation du projet de Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville

Le greffier donne avis du dépôt et de la présentation du projet de Règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et constate que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

18-01-006

Adhésion à la Fédération Canadienne des municipalités pour l'année 2018

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'adhérer à la Fédération Canadienne des Municipalités pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 et d'autoriser la trésorière à payer la cotisation annuelle de 1 595,82 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

18-01-007

Renouvellement de l'assurance responsabilité civile OSBL 2017-2018

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville défraie les coûts d'assurance responsabilité civile pour les organismes sans but lucratif suivants via le programme d'assurance OSBL de l'UMQ, et ce pour une période d'un an :

Développement économique Princeville :	208,37 \$
Activité éducative «Un arbre – Une vie» :	232,73 \$

ADOPTÉE

18-01-008

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 19-12-2017 au 14-01-2018	661 218,39\$
nos M1618 au M1629 & A43393 au A43412	
dépôts salaires des périodes 2017-49 à 2017-52	

Chèques annulés A43275 & A 43403

(5 891,43 \$)

ADOPTÉE

18-01-009

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 15-01-2018 281 551,81 \$
nos A43413 au A43565

ADOPTÉE

18-01-010

Affectation de crédits - Dépenses incompressibles et engagements

Sur une proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'affecter les crédits nécessaires en 2018 pour les dépenses incompressibles et les engagements suivants :

- a) Salaires des fonctionnaires et employés tels qu'établis par résolution, politique, entente, contrat ou convention et versés sur les bases définies;
- b) Rémunération et allocation des membres du conseil versées sur une base mensuelle;
- c) Remboursement des emprunts à long terme et des intérêts tels qu'établis sur chacun des actes, obligations ou billets contractés;
- d) Engagement de crédit avec Gaudreau Environnement inc. tel qu'établi par les contrats ou facturations sur une base mensuelle;
- e) CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. : contribution 2018 et frais informatiques tel qu'établi par contrat;
- f) Quote-part de la MRC de l'Érable :
 - Montant total de **484 147,18 \$** payable en deux versements égaux le 15 février 2018 et le 15 juin 2018;
- g) Contributions à la Société d'Horticulture de Princeville :
 - Montant de **16500 \$** pour les activités de la Foire Champêtre et culturelle/Bières et Bouffe payables en janvier 2018;
- h) Contribution à Développement économique Princeville de **50 000 \$** payable en deux versements égaux en avril 2018 et juin 2018;
- i) Dépenses engagées pour les services rendus par les fournisseurs suivants ainsi que pour les charges sociales:
 - Bell Mobilité cellulaire & Bell Mobilité Pagette
 - CARRA
 - CNESST
 - Énergir
 - Fiducie Desjardins (RRS & REER)
 - Financière Banque Nationale (REER)
 - Fonds de l'information foncière – Direction Gestion Fonds

- Fonds des pensions alimentaires
- Gaz Métropolitain
- Grossiste Alimentation du Lac
- Groupe CLR
- Groupe Financier AGA, en fiducie
- Hydro-Québec
- La Capitale Assurance & Gestion du patrimoine inc.
- Mackenzie Financial Corporation (REER)
- Ministre des Finances du Québec
- Ministre du Revenu du Québec
- Néopost Canada ltd
- Petites caisses
- Postes Canada
- Receveur général du Canada
- Régie de l'Assurance-Maladie du Québec
- Rogers
- SOCAN
- Société de l'Assurance automobile du Québec
- Sogetel
- Syndicat des employés municipaux des Bois-Francs
- Télébec ltée
- Vidéotron ltée

ADOPTÉE

18-01-010.1

Transferts budgétaires

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de prendre acte du dépôt de la liste des transferts budgétaires pour la période 2017-09 au 2017-11 soumise par la trésorière en date du 15 janvier 2018 et d'entériner son contenu.

ADOPTÉE

18-01-011

Mandat à un auditeur indépendant

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de mandater un auditeur indépendant soit Groupe RDL Thetford/Plessis Inc., firme de comptables agréés, pour effectuer la vérification requise par la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

Dépôt de l'État des revenus et dépenses au 31 octobre 2017 du Softball Mineur de Princeville - Dépôt

Dépôt des États financiers au 30 juin 2017 des Harmonies Prince Daveluy Inc.
- Dépôt

18-01-012

Embauche de pompiers

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'embaucher en date du premier janvier 2018 à titre de pompier à temps partiel :

- | | | |
|----------------------|--------------------|-------------------|
| - Mathieu Allard | - Frédéric Ferron | - André Larivière |
| - Yanick Desjardins | - Jonathan Gendron | - Étienne Beaudet |
| - Alexandre Bilodeau | | |

QUE les conditions d'embauche des nouveaux pompiers à temps partiel soient établies selon les termes et conditions en vigueur;

ADOPTÉE

18-01-013

Démission d'un pompier

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'accepter la démission du pompier Loïc Cloutier en date du 31 décembre 2017 et d'y donner suite.

ADOPTÉE

18-01-014

Droit de passage et utilisation d'un drone – Grand Défi Pierre Lavoie

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que l'organisation du Grand Défi Pierre Lavoie sera autorisé le ou vers le 17 juin 2018:

- À traverser le territoire de la Ville de Princeville via la route 116;
- Utiliser un drone pour des fins commerciales lors du passage du peloton cycliste;

ADOPTÉE

18-01-015

Travaux dans les emprises du ministère des Transports et fermeture des routes pour évènements spéciaux

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Ville de Princeville durant l'année 2018, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Danis Beauvillier et il est unanimement résolu :

QUE la Ville de Princeville se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2018 dans les emprises du ministère des Transports du Québec (MTQ);

QUE la Ville de Princeville s'engage, comme il est prévu à la Loi sur la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;

QUE la Ville de Princeville nomme messieurs Mario Juairé, Dave Leclerc, Michel Carignan et Me Olivier Milot à titre de représentants autorisés à signer les documents soumis par le MTQ pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

18-01-016

Programme d'aide d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) – Demande de paiement

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Boulevard Carignan Est pour un montant subventionné de 30 000 \$, conformément aux exigences

du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

18-01-017

Achat de véhicule – Ford Transit Connect Cargo Van XLT

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'acheter de Pièces Fontaine (1994) Inc. une fourgonnette utilitaire Ford modèle Transit Connect cargo Van XLT, année 2016, portant le numéro de série NM0LS7F72G1236719 pour le service des Loisirs au montant de 20 000 \$ plus les taxes applicables de 1 000 \$, conformément à la proposition de contrat de vente datée du 11 janvier 2018;

D'autoriser la trésorière à effectuer les paiements à Pièces Fontaine (1994) Inc. et à la S.A.A.Q.

De préciser que cette dépense est financée à même les activités financières de l'année en cours.

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Dave Leclerc, à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de vente d'un véhicule et à effectuer ou à faire effectuer les procédures normales lors de l'acquisition de véhicule soit, notamment l'immatriculation et le lettrage.

ADOPTÉE

18-01-018

Achat d'équipement lourd – Chargeur à roues (AO18-VM-02)

ATTENDU l'appel d'offre no AO18-VM-02 pour l'achat d'un chargeur sur roues usagé lancé par invitation le 5 janvier 2018;

ATTENDU l'ouverture des offres le 15 janvier 2018 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu :

D'ACCORDER le contrat d'achat d'un chargeur sur roues usagé au plus bas soumissionnaire conforme, Tracteur Chauvette Inc.;

D'AUTORISER le directeur des travaux publics à acheter de Tracteur Chauvette Inc. un chargeur sur roues usagé de marque Case, modèle 321D, année 2005, portant le numéro d'identification HEC591370 pour le service des travaux publics au montant de 38 000 \$ plus les taxes applicables, conformément à la proposition l'offre déposée le 15 janvier 2018 et les frais d'enregistrement.

D'autoriser la trésorière à effectuer les paiements à Tracteur Chauvette Inc. et à la S.A.A.Q.

QUE cette dépense soit financée à même le fonds de roulement pour un montant de 39 895 \$ remboursable sur une période de cinq ans en cinq versements égaux.

D'autoriser le directeur des travaux publics, monsieur Dave Leclerc, à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de vente d'un véhicule et à effectuer ou à faire effectuer les procédures normales lors de l'acquisition de véhicule soit, notamment l'immatriculation et le lettrage.

ADOPTÉE

18-01-019

Dépôt et adoption du budget 2018 d'OMH Princeville

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil adopte le budget 2018 de l'OMH de Princeville datées du 11 décembre 2017, telles que déposées par le greffier.

ADOPTÉE

18-01-020

Demande de dérogation mineure – Me Anne St-Louis notaire

ATTENDU QU'UN agrandissement a été réalisé en 2008;

ATTENDU QU'UNE dérogation mineure autorisait cette construction jusqu'à 2,44 mètres de la limite de propriété par la résolution 08-09-287;

ATTENDU QUE le nouveau certificat de localisation du 20 octobre 2017 indique une distance inférieure à 2,44 mètres de la limite de propriété;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 387, rue St-Jacques Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Me Anne-Marie St-Louis Notaire instrumentant afin de régulariser la construction existante en permettant une marge latérale de 2,30 mètres au lieu de 3,25 mètres, ce qui représente une dérogation de 0,95 mètre pour la marge latérale par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

18-01-021

Vente d'un terrain résidentiel – 90 Liberge

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à 9296-5243 Québec Inc., représentée par Steve Larroche, ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 440 (90 rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 19 833,04 \$, avant les taxes applicables;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

18-01-022

Subvention Softball mineur

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser la somme de 2 500 \$ au Softball mineur à titre de contribution de la Ville de Princeville à cet organisme pour l'année 2018

ADOPTÉE

18-01-023

Autorisation à signer un acte de cession pour le Parc Gaétan Boucher

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu que le maire et le greffier soient autorisés à signer l'acte de cession du Parc Gaétan Boucher dans le cadre de l'entente promoteur du développement du Golf La Fontaine.

ADOPTÉE

18-01-024

Aide financière – Les Harmonies Prince Daveluy Inc.

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par Les Harmonies Prince-Daveluy Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Me Serge Bizier, et il est unanimement résolu que le conseil municipal de la Ville de Princeville consent à verser une contribution financière de 1 000 \$ aux Harmonies Prince-Daveluy Inc. de Princeville pour leur permettre de réaliser leurs activités musicales au cours de l'année 2018.

ADOPTÉE

18-01-025

Aide financière – Festival du Cheval

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que ce conseil autorise la trésorière à verser l'aide financière 2018, au montant de 10 000 \$ au Festival du Cheval de Princeville.

ADOPTÉE

18-01-026

Demande d'aide financière – École Sainte-Marie – soirée méritas 2018

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder à l'École Sainte-Marie de Princeville, un montant de 250 \$ qui sera remis à des élèves du niveau secondaire, en guise de bourses pour leur comportement exemplaire et leur savoir-vivre.

ADOPTÉE

18-01-027

Demande de gratuité de salle – O.R.A.S.S.E.

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'accorder la gratuité de salle à O.R.A.S.S.E. pour son activité de Noël qui a eu lieu à la salle Pierre Prince le 22 décembre 2017.

ADOPTÉE

18-01-028

Demande de partenariat – Secondaire en spectacle

ATTENDU l'offre de visibilité présentée par les organisateurs de la soirée secondaire en spectacle de l'École Sainte-Marie, édition 2018.

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil achète une page de publicité au coût de 100 \$ dans le feuillet de l'évènement.

ADOPTÉE

18-01-029

Demande de gratuité de salle – Les Filles d’Isabelle

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d’accorder la gratuité de la salle Pierre Prince le 22 avril 2018 aux Filles d’Isabelle pour la tenue de leur Gala folklorique.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l’article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

18-01-030

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 50.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire